

clergé.—Le triste pamphlet intitulé *les Ruines cléricales*, a été dénoncé du haut de la chaire de Notre-Dame de Montréal comme étant hérétique.—M. l'abbé Gravel, neveu de Mgr Gravel, doit partir prochainement pour les missions du Nord-Ouest.

Le Révérend Monsieur Jos. Emile Martel, prêtre, décédé à Sainte-Anne d'Escañaba, diocèse de Marquette (Michigan) était membre de la société d'une messe section provinciale.—Nous prions ceux à qui nous adressons des quittances, cette semaine, de vouloir bien nous faire remise aussitôt que possible.

Rome.—Léon XIII, qui a si puissamment favorisé le culte de la Sainte-Famille et qui se plaît à en recommander la propagation, vient de composer, en l'honneur de la Sainte-Famille, de très belles hymnes bien propres à augmenter cette dévotion salutaire.

Le journal de Pérouse, le *Paese*, qui les a publiées le premier, y voit le présage de la nouvelle fête que Léon XIII aurait l'intention d'instituer à cet effet. Ces hymnes seraient celles des Vêpres; de Matines et de Laudès.

France.—La Cour de cassation a rendu son arrêt sur le pourvoi formé par Mgr Cazet, préfet apostolique de Madagascar, contre un arrêt de la Cour d'Aix du 5 août 1892. On sait que Mgr Cazet avait été condamné à payer des dommages-intérêts élevés à un certain nombre de francs-maçons de Madagascar, qui se prétendaient diffamés dans un opuscule que Mgr Cazet a publié en langue malgache, *Ny Framasao*, sur le but et les doctrines de la Franc-Maçonnerie.

L'arrêt de la Cour de cassation déclare que les passages de la brochure, incriminés comme injurieux et diffamatoires, sont exempts de tout délit.

Les observations faites d'office par le promoteur de la Foi, Mgr Caprara, ont été rédigées et passées à l'avocat défenseur, M. Minetti, pour la réponse qu'elles comportent, dit le *Moniteur de Rome*. Ces débats pourront être menés à terme pour le mois de juillet de cette année, et ce sera alors que la Congrégation des Rites sera appelée à se prononcer sur l'introduction canonique de la cause de l'héroïne d'Orléans, Jeanne d'Arc.—M. J. Ferry, un des hommes qui ont fait le plus de mal à la France catholique, est décédé presque subitement. Il est mort comme il a vécu.